

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 19 septembre 2016, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences : Michel Gaudet - Maire
 Joe Breau - Conseiller
 George H. Cormier - Conseiller
 Mariane Cullen - Conseillère
 Gilberte Nowlan - Conseillère
 Yves M. Leger - Directeur général
 Monique Bourque - Secrétaire municipale
 Caroline LeBlanc - Directrice des finances
 Eric Mallet - Directeur des opérations et infrastructures
 Octave LeBlanc - Directeur des loisirs et de la programmation
 Gérald Boudreau - Chef pompier

Absences : Brian Cormier - Conseiller / Maire suppléant
 Raoul Boudreau - Conseiller

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. **Constataion du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

En vertu des articles 90.1 à 90.91 de la *Loi sur les municipalités*, la conseillère Gilberte Nowlan déclare un conflit d'intérêt à l'article no 9.a) (*Comité du Site historique Beaumont inc. – présentation et demande d'appui*).

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de George H. Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 09 – 133

5. Adoption des procès-verbaux

P16 – 09 – 134

a) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 août 2016**Proposé par Gilberte Nowlan****Appuyé de Mariane Cullen**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 16 août 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 09 – 135

b) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 août 2016**Proposé par Gilberte Nowlan****Appuyé de George H. Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 22 août 2016 à 18 h 30, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 09 – 136

c) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 août 2016**Proposé par Joe Breau****Appuyé de George H. Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 29 août 2016 à 16 h 30, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

6. Affaires découlant des procès-verbaux**a) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 août 2016**

Aucune.

b) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 22 août 2016

La conseillère Mariane Cullen demande au directeur général si sa rencontre à Fredericton avec les représentants responsables du financement pour le projet d'expansion d'eau a porté fruit. Le directeur général partage que les discussions ont permis de faire la mise au point des détails dans le but de faire avancer notre demande pour la prochaine tranche de financement et que l'entente modifiée pour la première phase a pu être signée.

c) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 29 août 2016

Aucune.

7. Rapport des conseillers**a) Raoul Boudreau (absent)****i) Protection**

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente le rapport d'activités du Service d'incendie du mois d'août.

- ii) **Mur de la renommée sportive**
Aucun rapport.
- iii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**
Aucun rapport.
- b) **Joe Breau**
 - i) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook (SCVM)**
Une réunion est prévue demain, soit le 20 septembre. Le festival Parlures d'icitte aura lieu cette année du 12 au 16 octobre. Madame Nicole Poirier, enseignante à l'école Abbey-Landry, lancera son premier livre pour enfants le samedi 24 septembre à l'école. Le conseiller Breau invite également les gens à assister aux soirées de musique jazz au Restaurant LeBlanc qui auront lieu les jeudis 22 et 29 septembre et 6 octobre prochains.
 - ii) **Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook**
Aucun rapport.
- c) **Brian Cormier (absent)**
 - i) **Carnaval / Rendez-vous d'automne**
En l'absence du conseiller Cormier, le directeur des loisirs et de la programmation partage que les Rendez-vous d'automne (RVA) auront lieu du 5 au 16 octobre et que plusieurs activités intéressantes sont à l'horaire dans le cadre du festival. Les affiches ont été installées et la programmation sera distribuée prochainement à toutes les résidences de la municipalité.
 - ii) **Centre communautaire**
Aucun rapport.
 - iii) **Installations récréatives**
Aucun rapport.
- d) **George H. Cormier**
 - i) **Sentier de l'Étoile**
Les travaux sur le sentier sont terminés et l'ouverture officielle du sentier ainsi que du pont transcanadien aura lieu pendant les RVA, soit le lundi 10 octobre prochain.
 - ii) **Associations touristiques**
Aucun rapport.

Le maire demande si la municipalité assiste habituellement aux salons touristiques. Le directeur des loisirs et de la programmation confirme que la municipalité participe seulement par le biais de la Côte culturelle du N.-B.

e) Mariane Culleni) École Abbey-Landry

Aucune réunion.

ii) Action enfants au cœur de la communauté (AECC)

La conseillère Cullen mentionne qu'elle a rencontré la présidente et l'employée d'AECC qui lui ont présenté le rapport financier pour l'année en cours. La joujouthèque est prête à ouvrir ses portes; toutefois, il reste à régler la question d'assurance. La conseillère Cullen demande si un organisme tel que l'AECC pourrait être couvert sous la police d'assurance responsabilité civile de la municipalité. La directrice des finances mentionne que cette pratique n'est pas recommandée puisque cela pourrait vraisemblablement augmenter le risque à la municipalité et par le fait même augmenter les primes. La conseillère Cullen demande de vérifier le prix si la municipalité offrirait ce genre de service aux organismes communautaires, comme c'est le cas dans certaines municipalités. Pour terminer, la conseillère mentionne 3 séances d'information offertes par l'AECC qui auront lieu à l'école Abbey-Landry au mois d'octobre, soit l'une concernant les boîtes à dîner santé pour les parents, l'autre sur l'aventure d'être parent et la dernière sur les défis d'apprendre à un enfant quand les deux langues officielles sont parlées à la maison.

iii) Comité J'MEM

La conseillère Cullen explique que le jardin communautaire portera dorénavant le nom de « *Semer dans la Vallée* ». Pour ce qui est des cours de cuisine destinés aux élèves de la 3^e à la 8^e année en utilisant des légumes de la serre communautaire, le tout devrait débuter le 19 octobre prochain. Dans le cadre des Rendez-vous d'automne, le comité J'MEM offrira un dîner à la dinde préparé avec des aliments locaux le 16 octobre prochain. Les activités du club de marche et les cours de tai-chi débutent cette semaine.

f) Gilberte Nowlani) Société historique de la Vallée de Memramcook (SHVM)

La conseillère Nowlan mentionne qu'elle a assisté à la réunion mensuelle de la SHVM le 6 septembre dernier. D'après le rapport d'activités estivales, il y eut une légère diminution du nombre de visiteurs cet été. Un sondage sera envoyé prochainement aux membres de la SHVM afin de connaître leur intérêt à changer le nom actuel de la Société historique de la Vallée de Memramcook à la Société d'histoire de Memramcook.

ii) Société du Monument-Lefebvre

Une réunion est prévue ce mercredi à l'Université de Moncton. Le but de cette rencontre est de travailler sur le plan stratégique.

8. Rapport du maire

i) Institut de Memramcook

Aucun développement à ce dossier.

ii) Chambre de commerce

Le maire mentionne que le 2^e tournoi de golf annuel qui a eu lieu le 16 septembre dernier à Memramcook fut un succès. Plus de 80 joueurs y ont participé. La Chambre de commerce organise un déjeuner-causerie le 6 octobre prochain et le maire mentionne qu'il sera le conférencier invité.

9. Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs

a) **Comité du Site historique Beaumont inc. – présentation et demande d'appui**

**La conseillère Gilberte Nowlan se libère de la salle du conseil.*

Mesdames Patricia Utley et Lauré-Anne Desjardins ainsi que monsieur Vincent Auffrey présentent le projet de construction d'un WigWam dans le cadre du 175^e anniversaire de la construction de la Chapelle Sainte-Anne de Beaumont. Le Comité de direction du Site Historique Beaumont Inc. a fait une demande auprès du gouvernement fédéral sous le volet des LEGS pour des fonds pour la construction d'un monument WigWam afin de commémorer l'amitié entre les Mi'kMaqs et les Acadiens de la région de Beaumont et de Memramcook en général. Le coût de ce projet s'élève à 300 000 \$, dont la moitié du montant pourrait être défrayée par le gouvernement fédéral. Ce monument servira comme un lieu de la culture et de la spiritualité où les visiteurs pourront méditer sur les coutumes spirituelles des autochtones, apprendre les coutumes culturelles, artisanales et médicinales des deux nations par l'entremise de présentations d'artistes et d'artisans de la région. L'octroi de fonds du gouvernement fédéral, soit la moitié de 300 000 \$, est toutefois conditionnel à ce que le comité aille chercher l'autre moitié du financement par l'entremise d'autres sources. De plus, le comité sollicite l'appui financier du conseil pour des travaux de restauration et la rénovation de la salle de toilette et l'entrée principale de la chapelle pour la rendre accessible aux personnes à besoins spéciaux. Le comité mentionne également le besoin d'affiches directionnelles pour se rendre au site. Les membres du conseil posent des questions et demandent que ce dossier soit apporté à une prochaine réunion pour être étudié davantage avant qu'une décision soit prise.

**La conseillère Gilberte Nowlan revient dans la salle du conseil.*

b) **Première lecture (par son titre) de l'arrêté concernant la protection contre les incendies et le service d'urgence du Service d'incendie du Village de Memramcook (arrêté no 41)**

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Mariane Cullen

Que le conseil accepte la première lecture (par son titre) de l'arrêté concernant la protection contre les incendies et le service d'urgence du Service d'incendie du Village de Memramcook (arrêté no 41). **Adoptée à l'unanimité.**

P16 – 09 – 138

c) **Deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté concernant la protection contre les incendies et le service d'urgence du Service d'incendie du Village de Memramcook (arrêté no 41)**

Proposé par George H. Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte la deuxième lecture (par son titre) de l'arrêté concernant la protection contre les incendies et le service d'urgence du Service d'incendie du Village de Memramcook (arrêté no 41). **Adoptée à l'unanimité.**

d) **Plan quinquennal des routes pour 2017**

Proposé par George H. Cormier

Aucun appuieur

Que la municipalité soumette le plan quinquennal des routes pour l'année 2017 au ministère des Transports et Infrastructure selon les 6 recommandations de l'administration municipale, soit :

- 1) Que la route 925, une partie de la Fundy Coastal Drive, soit asphaltée à partir de la fin des travaux 2016 jusqu'à l'intersection de la rue Saint-Thomas et chemin Royal sur une distance approximative de 5,2 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 2) Que le chemin Pont-Rouge (route 933) soit asphalté à partir de l'intersection du chemin Royal jusqu'au chemin Memramcook-Est, soit une distance approximative de 2,9 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 3) Que le chemin Royal (route 106) soit asphalté à partir du chemin Lac, jusqu'à la limite sud de la municipalité en direction de Dorchester sur une distance approximative de 4,1 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 4) Que le chemin Royal (route 106) soit asphalté à partir du chemin Lac, jusqu'au chemin Pont-Rouge sur une distance approximative de 1,6 kilomètre et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 5) Que le chemin Memramcook-Est soit asphalté à partir du chemin Pont-Rouge jusqu'au chemin Lac sur une distance approximative de 2,5 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.

- 6) Que la rue Renaissance soit asphaltée à partir de la route no 2 « l'overpass » jusqu'à l'intersection du chemin Royal et de la rue Renaissance sur une distance approximative de 3 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux. **Rejetée.**

P16 – 09 – 139

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé de George H. Cormier

Que la municipalité soumette le plan quinquennal des routes pour l'année 2017 suivant au ministère des Transports et Infrastructure :

- 1) Que la route 925, une partie de la Fundy Coastal Drive, soit asphaltée à partir de la fin des travaux 2016 jusqu'à l'intersection de la route 925 et de la rue Centrale (Irving) sur une distance approximative de 3,4 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 2) Que le chemin Pont-Rouge (route 933) soit asphalté à partir de l'intersection du chemin Royal jusqu'au chemin Memramcook-Est, soit une distance approximative de 2,9 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 3) Qu'une partie de la rue Centrale et la rue Saint-Thomas soient asphaltées à partir de l'intersection de la route 925 et de la rue Centrale (Irving) en passant par la rue Saint-Thomas jusqu'à l'intersection de celle-ci et du chemin Royal sur une distance approximative de 1,9 kilomètre et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 4) Que le chemin Royal (route 106) soit asphalté à partir du chemin Lac, jusqu'à la limite sud de la municipalité en direction de Dorchester sur une distance approximative de 4,1 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 5) Que le chemin Royal (route 106) soit asphalté à partir du chemin Lac, jusqu'au chemin Pont-Rouge sur une distance approximative de 1,6 kilomètre et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.

- 6) Que le chemin Memramcook-Est soit asphalté à partir du chemin Pont-Rouge jusqu'au chemin Lac sur une distance approximative de 2,5 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux.
- 7) Que la rue Renaissance soit asphaltée à partir de la route no 2 « l'overpass » jusqu'à l'intersection du chemin Royal et de la rue Renaissance sur une distance approximative de 3 kilomètres et que ces travaux incluent le renouvellement de ponceaux et la réparation des sections détériorées des bordures et des caniveaux. **Adoptée à l'unanimité.**

e) Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement général au 31 août 2016

Une erreur s'est glissée dans l'ordre du jour. On aurait dû lire *Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement général au 31 août 2016* au lieu du *31 juillet 2016*. La directrice des finances présente le rapport du fonds de fonctionnement général. Quelques questions sont posées par les membres du conseil.

f) Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement eau et égouts au 31 août 2016

Une erreur s'est glissée dans l'ordre du jour. On aurait dû lire *Présentation de l'état des résultats du fonds de fonctionnement général au 31 août 2016* au lieu du *31 juillet 2016*. La directrice des finances présente le rapport du fonds de fonctionnement eau et égouts. Quelques questions sont posées par les membres du conseil.

g) Demande de financement – camion à feu 2016

P16 – 09 – 140

Proposé par Joe Breau

Appuyé de Gilberte Nowlan

Que le conseil approuve que la trésorière puisse émettre et vendre à la Corporation de financement des municipalités une débenture du Village de Memramcook pour un montant de 345 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. **Adoptée à l'unanimité.**

h) Demande de financement – plan de traitement d'eau

P16 – 09 – 141

Proposé par Mariane Cullen


Appuyé de George H. Cormier

Que le conseil approuve que la trésorière puisse émettre et vendre à la Corporation de financement des municipalités une débenture du Village de Memramcook pour un montant de 1 222 000 \$ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. **Adoptée à l'unanimité.**

- P16 – 09 – 142**
- i) **Transfert – fonds de réserve – excavatrice et remorque**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil autorise la trésorière de transférer un montant de 248 819,37 \$ du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général pour l'achat de l'excavatrice et de la remorque. **Adoptée à l'unanimité.**
- j) **27^e congrès annuel de l'AFMNB – délégués votants et participation du conseil**
Le maire demande l'intérêt et la disponibilité des membres présents de participer au congrès annuel. Il demande à la secrétaire municipale de vérifier auprès des membres du conseil absents pour connaître leur intérêt et disponibilité et de revenir au conseil pour une décision lors de la prochaine réunion du conseil.
- P16 – 09 – 143**
- k) **Invitation – 4^e édition de la Soirée diamant de la Fondation de l'école communautaire Abbey-Landry**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de George H. Cormier
Que la municipalité achète 2 tables pour la Soirée diamant et que les fonds proviennent du compte *Congrès, colloques, inscriptions, etc.* **Adoptée à l'unanimité.**
- P16 – 09 – 144**
- l) **Invitation – Association libérale du N.-B.**
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que la municipalité achète 2 billets au coût de 100 \$ chacun pour participer à ce souper. **Adoptée à l'unanimité.**
10. **Questions différées antérieurement**
Aucune.
11. **Pétition, requête et/ou délégation**
Aucune.
- P16 – 09 – 145**
12. **Levée de la réunion**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 21 h 09. **Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

Période de questions

Madame Patricia Utley suggère que la municipalité impose des limites de poids sur le chemin Beaumont. Elle mentionne que des camions transportent plusieurs tonnes de grosses roches d'une carrière à Beaumont chaque jour et ceci brise sans doute le chemin Beaumont. Le directeur des opérations et infrastructures mentionne que la décision d'imposer des limites de poids sur une rue municipale relève du conseil.

Monsieur Donald LeBlanc partage au conseil qu'il y a un sérieux problème de chats errants dans son voisinage et demande à la municipalité d'adresser la situation. La secrétaire municipale explique que la municipalité n'a présentement aucun arrêté pour légiférer le contrôle des chats, mais que des recherches ont été faites dans le passé pour trouver une solution à ce problème qui est présent dans plusieurs municipalités. Il continue par demander si la municipalité ajoute du fluor dans l'eau potable. Le directeur des opérations et infrastructures mentionne que le système actuel n'est pas conçu pour l'ajout du fluore dans l'eau. Monsieur LeBlanc termine en demandant si le taux aux usagers pour les utilisateurs existants est connu pour l'année prochaine. Le maire partage que le coût exact n'est pas encore déterminé, toutefois, le coût pourrait être de l'ordre de 550 \$ à 575 \$ par année.